

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2007-04-10 Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sis au 297, 1^{re} avenue, Ville de Portneuf le 10^e jour du mois d'avril deux mille sept à dix-neuf heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Pierre de Savoye à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Pierre de Savoye,
Mesdames les conseillères : Monique Tardif,
Chantale Hamelin,
Esther Savard,
Messieurs les conseillers: Jean-Louis Turcotte,
Benoit Lavallée,
Roland Labrie.

Madame France Marcotte, greffière et madame Danielle M. Bédard, directrice administrative sont également présentes.

Rés.1685-04-2007

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller et adopté;

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

0. Ouverture de l'assemblée
1. Adoption de l'ordre du jour
2. Dépôt du rapport financier de la Ville de Portneuf
3. Dépôt du rapport financier de l'OMH
4. Période de questions
5. Dépôt du bordereau de correspondance
6. Adoption du procès-verbal du 12 mars 2007
7. Adoption des comptes à payer
8. Avis de motion, modification au règlement administratif relatif aux campings
9. Avis de motion, règlement sur les systèmes d'alarme
10. Avis de motion, règlement concernant les animaux
11. Avis de motion, règlement relatif à l'utilisation de l'eau
12. Avis de motion, règlement relatif au stationnement

13. Avis de motion, règlement sur le colportage
14. Avis de motion, règlement concernant les nuisances, paix et bon ordre
15. Adoption règlement créant une réserve financière pour la vidange des bassins d'épuration
16. Assurance générale de la municipalité
17. Adhésion à la Coopérative du Courrier de Portneuf
18. Autorisation de paiement, projet des sources
19. Vente de terrain, Groupe Berletin inc.
20. Contrat Tournesol, Quai Lemay
21. Prise en charge de la Fête nationale par la Commission des loisirs
22. Demande assistance financière, Fête nationale
23. Subvention, Fête nationale
24. Plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risques incendie
25. Engagement pompier volontaire
26. Achat ventilateur à pression, service incendie
27. Acceptation soumission pour l'entretien des aménagements paysagers
28. Acceptation soumission pour la tonte de gazon
29. Contrats formateurs
30. Engagement coordonnateur de soccer
31. Ouverture de l'OTJ
32. Ouverture du skate park
33. Achat appareil elliptique
34. Période de questions sur les sujets traités.
35. Levée de l'assemblée

Rés.1686-04-2007

Dépôt du rapport financier de la Ville de Portneuf

M. Jean-Luc Picard de Bédard & Guilbault, c.a. présente le rapport du vérificateur au 31 décembre 2006, lequel laisse voir des recettes de \$, des dépenses de \$ et des affectations de () \$ et un résultat d'exercice de \$.

Il est proposé par monsieur le conseiller/madame la conseillère et adopté;

QUE le conseil municipal accepte le dépôt du rapport du vérificateur, tel que présenté.

Rés.1687-04-2007

Dépôt du rapport financier de l'OMH

Considérant que le déficit d'opération est de \$ et que la Ville contribue à 10% de ce déficit ;

Il est proposé par monsieur le conseiller/madame la conseillère et adopté;

QUE le conseil municipal accepte le dépôt du rapport du vérificateur de l'exercice terminé le 31 décembre 2006 de l'Office Municipal d'Habitation de Portneuf, tel que préparé par Bédard & Guilbault, c.a. et d'autoriser le versement de la contribution de la ville au déficit d'opération pour l'année 2006 au montant de \$.

Le bordereau de correspondance fut déposé au conseil de Ville le 2 avril 2007. (du 6 mars au 2 avril 2007)

Rés.1688-04-2007 Adoption du procès-verbal du 12 mars 2007

Il est proposé par madame la conseillère et adopté;

QUE le procès-verbal du conseil de Ville du 12 mars 2007 soit accepté tel que présenté.

Rés.1689-04-2007 Adoption des comptes à payer.

Il est proposé par monsieur le conseiller et adopté;

QUE le conseil de la Ville de Portneuf autorise le paiement des comptes à payer au montant de \$.

Liste des comptes à payer	\$
Liste des chèques émis	\$
Liste des salaires	\$

Je, Danielle M. Bédard, directrice administrative, certifie qu'il a les crédits nécessaires pour effectuer le paiement de ces comptes.

Danielle M. Bédard directrice administrative

Rés.1690-04-2007 Avis de motion, modification au règlement administratif relatif aux campings

Je, conseiller/conseillère, donne avis par la présente que je présenterai lors d'une prochaine session, un règlement modifiant le règlement administratif d'urbanisme concernant l'obligation de présenter un plan complet des emplacements dans les campings.

Je demande au conseil de ville la dispense de lecture étant donné que le projet de règlement sera déposé dans les délais requis par la loi à cette fin avant son adoption.

Rés.1691-04-2007 Avis de motion, règlement sur les systèmes d'alarme

Je, conseiller/conseillère, donne avis par la présente que je présenterai lors d'une prochaine session, un règlement municipal commun appliqué par la Sûreté du Québec sur les systèmes d'alarme.

Je demande au conseil de ville la dispense de lecture étant donné que le projet de règlement sera déposé dans les délais requis par la loi à cette fin avant son adoption.

Rés.1692-04-2007 Avis de motion, règlement concernant les animaux

Je, _____ conseillère, donne avis par la présente que je présenterai lors d'une prochaine session, un règlement municipal commun appliqué par la Sûreté du Québec concernant les animaux.

Je demande au conseil de ville la dispense de lecture étant donné que le projet de règlement sera déposé dans les délais requis par la loi à cette fin avant son adoption.

Rés.1693-04-2007

Avis de motion, règlement relatif à l'utilisation de l'eau

Je, _____ conseillère, donne avis par la présente que je présenterai lors d'une prochaine session, un règlement municipal commun appliqué par la Sûreté du Québec relatif à l'utilisation de l'eau en cas de pénurie.

Je demande au conseil de ville la dispense de lecture étant donné que le projet de règlement sera déposé dans les délais requis par la loi à cette fin avant son adoption.

Rés.1694-04-2007

Avis de motion, règlement relatif au stationnement

Je, _____ conseillère, donne avis par la présente que je présenterai lors d'une prochaine session, un règlement municipal commun appliqué par la Sûreté du Québec relatif au stationnement.

Je demande au conseil de ville la dispense de lecture étant donné que le projet de règlement sera déposé dans les délais requis par la loi à cette fin avant son adoption.

Rés.1695-04-2007

Avis de motion, règlement sur le colportage

Je, _____ conseillère, donne avis par la présente que je présenterai lors d'une prochaine session, un règlement municipal commun appliqué par la Sûreté du Québec sur le colportage.

Je demande au conseil de ville la dispense de lecture étant donné que le projet de règlement sera déposé dans les délais requis par la loi à cette fin avant son adoption.

Rés.1696-04-2007

Avis de motion, règlement concernant les nuisances, paix et bon ordre

Je, _____ conseillère, donne avis par la présente que je présenterai lors d'une prochaine session, un règlement municipal commun appliqué par la Sûreté du Québec concernant les nuisances, paix et bon ordre.

Je demande au conseil de ville la dispense de lecture étant donné que le projet de règlement sera déposé dans les délais requis par la loi à cette fin avant son adoption.

Rés.1697-04-2007

Adoption règlement créant une réserve financière pour la vidange des bassins d'épuration

Les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par monsieur le conseiller/madame la conseillère et adopté;

QUE le règlement 069 « Règlement créant une réserve financière pour la vidange des bassins d'épuration » soit adopté.

Celui-ci sera inscrit dans le livre de règlement prévu à cette fin.

Rés.1698-04-2007 Assurance générale de la municipalité

Considérant que l'article 573.1.2 de la Loi sur les cités et villes permet de reconduire la soumission pour les assurances ayant une période inférieure à cinq ans sans demande de soumission;

Il est proposé par monsieur le conseiller/madame la conseillère et adopté;

QUE le conseil de la Ville de Portneuf reconduit le contrat des assurances générales de la Ville de Portneuf tel que la proposition du 20 mars 2007 pour un montant de 70 535.08 \$ (taxes incluses) à la Promutuel de Portneuf-Champlain pour la période du 1^{er} mai 2007 au 30 avril 2008.

Rés.1699-04-2007 Adhésion à la Coopérative du Courrier de Portneuf

Il est proposé par monsieur le conseiller/madame la conseillère et adopté;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf adhère à la Coopérative du Courrier de Portneuf en tant que membre annonceur pour un montant de 500 \$ répartis en 50 parts de 10 \$ et que monsieur le maire Pierre de Savoye soit autorisé à signer tous documents à cet effet.

Rés.1700-04-2007 Autorisation de paiement, projet des sources

Il est proposé par monsieur le conseiller/madame la conseillère et adopté;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise un quatrième paiement à la Cie Wilfrid Allen Ltée pour les travaux d'aménagement aux sources, tel que recommandé par Génivar, au montant de 8 076.21 \$ taxes incluses.

Rés.1701-04-2007 Vente de terrain, Groupe Berletin inc.

Considérant que le conseil municipal a accordé une option d'achat au Groupe Berletin inc. à la séance du 10 juillet 2006;

Considérant que les parties se sont rencontrées avec des contre-propositions;

Considérant que le promoteur devra déposer un plan d'aménagement architectural et un plan d'implantation en respect de la réglementation municipale concernant le zonage du projet futur;

Il est proposé par monsieur le conseiller/madame la conseillère et adopté;

QUE la résolution 1468-07-2006 soit annulée et remplacée par la présente;

QUE le conseil municipal accorde une option d'achat au Groupe Berletin inc. sur le lot 3 150 555 ayant la façade sur la rue Provencher et pour une superficie estimée à 46,500 pieds carrés.

L'offre est valable pour une période de douze (12) mois débutant en ce jour au prix de 3.25 \$ le pied carré et est conditionnelle à l'implantation d'un édifice commercial dans l'année qui suivra l'acquisition.

QUE monsieur le maire et la greffière soient, et ils sont par les présentes, autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Portneuf, l'option d'achat du lot 3 150 555 situé en bordure de la rue Provencher.

QUE les frais de notariat et d'enregistrement légal soient à la charge du Groupe Berletin.

Rés.1702-04-2007 Contrat Tournesol, Quai Lemay

Il est proposé par monsieur le conseiller/madame la conseillère et adopté;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte la proposition de Tournesol tel que déposé le 29 septembre 2006 afin d'aménager le Quai Lemay :

Trottoir bois traité : 6 774.32 \$ taxes incluses
Plantation : 4 758.55 \$ taxes incluses

Rés.1703-04-2007 Prise en charge de la Fête nationale par la Commission des loisirs

Il est proposé par monsieur le conseiller/madame la conseillère et adopté;

QUE la commission des loisirs prenne en charge l'organisation des activités de la Fête nationale 2007.

Rés.1704-04-2007 Demande assistance financière, Fête nationale

Il est proposé par monsieur le conseiller/madame la conseillère et adopté;

QUE madame Esther Savard, responsable du Comité de la fête nationale de la Ville de Portneuf, soit autorisée à formuler une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l'organisation de la Fête nationale du Québec 2007.

Rés.1705-04-2007 Subvention, Fête nationale

Il est proposé par monsieur le conseiller/madame la conseillère et adopté;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf verse une subvention au montant de 2 000\$ au Comité de la fête nationale de la Ville de Portneuf pour l'organisation d'activités dans le cadre de la Fête du Québec 2007.

Rés.1706-04-2007 Plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risques incendie

CONSIDÉRANT que l'article 16 de la loi sur la sécurité incendie, (LR.Q., chapitre S-3.4) exige que chaque municipalité adopte, par résolution le plan de mise en œuvre et l'acheminement des ressources, accompagnant le schéma de couverture de risques incendie;

CONSIDÉRANT que le schéma de couverture de risques incendie a été amendé, suite à l'avis du MSP reçu en août 2006, et a été adopté par le conseil des maires de la MRC de Portneuf le 21 mars 2007;

CONSIDÉRANT que le plan de mise en œuvre a été transmis à chacun des conseillers vers le 2 avril 2007;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller/madame la conseillère et adopté;

QUE le conseil municipal de Ville de Portneuf approuve le plan de mise en œuvre et l'acheminement des ressources préparé et déposé par la MRC de Portneuf le 21 mars 2007.

Rés.1707-04-2007 Engagement pompier volontaire

Il est proposé par monsieur le conseiller/madame la conseillère et adopté;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise l'engagement d'un nouveau pompier, soit : monsieur Denis Doré.

Rés.1708-04-2007 Achat ventilateur à pression, service incendie

Il est proposé par monsieur le conseiller/madame la conseillère et adopté;

QUE le conseil de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 1 997.54 \$ (taxes incluses) pour l'achat d'un ventilateur 18 pouces à pression pour le service des incendies.

Rés.1709-04-2007 Acceptation soumission pour l'entretien des aménagements paysagers

Considérant que les soumissions reçues se lisent comme suit (taxes incluses) :

Les Jardins d'Iris	9 419.68 \$
Les Cultures Tournesols	pas déposé

Il est proposé par monsieur le conseiller/madame la conseillère et adopté;

QUE le conseil de la Ville de Portneuf accepte la soumission de Les Jardins d'Iris au montant de 9 419.68 \$ taxes incluses, tel que soumissionné pour l'entretien des aménagements paysagers.

Rés.1710-04-2007 Acceptation soumission pour la tonte de gazon

Considérant que les soumissions reçues se lisent comme suit (taxes incluses) :

Monsieur Pierre Gignac	10 597.35 \$
Monsieur Antoine Laflamme	pas déposé

Considérant que l'appel d'offre indiquait que la Ville de Portneuf ne s'engageait à retenir ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions déposées.

Il est proposé par monsieur le conseiller/madame la conseillère et adopté;

QUE le conseil de la Ville de Portneuf convienne de ne retenir aucune des soumissions pour la tonte de gazon.

Il est proposé par monsieur le conseiller/madame la conseillère et adopté;

QU'une offre d'emploi à la voirie municipale, entre autres pour assurer la tonte de gazon, paraisse dans le journal municipal.

Rés.1711-04-2007 Contrats formateurs

Il est proposé par monsieur le conseiller/madame la conseillère et adopté;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf retienne les services, dans le cadre du terrain de jeux 2007, de Monsieur Laurent Trottier, tennis pour un montant forfaitaire de 1700 \$ et de Madame Nancy Guérin, dessin et peinture pour un montant forfaitaire de 1100\$.

Rés.1712-04-2007 Embauche d'un coordonnateur de soccer

Attendu qu'un appel de candidature a paru sur le feuillet spécial des loisirs au mois de février;

Attendu que trois personnes ont fait parvenir leur curriculum vitae pour le poste de coordonnateur de soccer;

Il est proposé par monsieur le conseiller/madame la conseillère et adopté;

QUE le conseil municipal retienne les services de monsieur Stéphane Bérubé à titre de coordonnateur de soccer, aux conditions suivantes :

* un montant forfaitaire de 3000\$, payable par tranches de 200\$ à chaque semaine

* pour la période du au 2007

telles que stipulées dans le contrat à intervenir entre les parties et que le maire soit autorisé à signer celui-ci.

Rés.1713-04-2007 Ouverture de l'OTJ

Il est proposé par monsieur le conseiller/madame la conseillère et adopté;

QUE le centre des loisirs au secteur nord demeure ouvert jusqu'au 20 mai à tous les soirs, soit du dimanche au samedi aux mêmes heures que déjà établies.

Rés.1714-04-2007 Ouverture du skate park

Il est proposé par monsieur le conseiller/madame la conseiller et adopté;

QUE le skate park sera accessible aux mêmes heures d'ouverture que le centre des loisirs.

Rés.1715-04-2007 Achat d'un appareil elliptique

Il est proposé par monsieur le conseiller/madame la conseillère et adopté;

QUE le conseil de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 3397.23\$ (taxes incluses) pour l'achat d'un appareil elliptique commercial de modèle X-6600 HRT tel que recommandé par le comité des loisirs.

Levée de l'assemblée

Monsieur le conseiller demande la levée de l'assemblée à hres.

Maire

Greffière